

TITRE PROFESSIONNEL MAÇON

Formation
éligible au
CPF



Bâtiment

Objectifs

Acquérir les capacités professionnelles permettant d'effectuer en autonomie des travaux spécialisés dans le domaine de la maçonnerie et obtenir le titre professionnel et la qualification d'ouvrier professionnel.

Contenus

Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel, Construire des ouvrages en maçonnerie (comprend la réalisation d'enduits et des éléments de finition) Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis Travailler en sécurité (préparation des attestations de : Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et la Recommandation 408 montage/démontage et utilisation d'un échafaudage de pied.

Pré-requis

Savoir parler et écrire en français Savoir compter

Public concerné

Validation

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de maçon- RNCP 35309 - Ministère du Travail- Parcours certifiant du 22-02-2021

code RNCP ou RS

RNCP 35309

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 24-02-2021

Débouchés et poursuites d'études

Ouvrier qualifié intervenant sur chantier : Maçon(ne).

Poursuite d'étude :

- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- Bac pro travaux publics
- BP Maçon
- BP Métiers de la piscine
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation